



# Agent.e de développement loisirs

MISE EN OEUVRE DE LA  
PLANIFICATION STRATÉGIQUE LOISIR

## CONTEXTE

Déposée à l'automne 2019, la Planification stratégique loisir, mieux connue sous le nom PSL, encourage la complémentarité de l'offre en loisir, le développement de créneaux propres à chaque secteur de la MRC pour assurer une plus grande occupation des différents plateaux sportifs intérieurs et extérieurs et ultimement, une offre bonifiée au profit des citoyennes et des citoyens. Le mot d'ordre : « Agir ensemble » afin d'ouvrir la voie vers de nouvelles collaborations, pour le plus grand bénéfice des citoyens de nos municipalités.

## CONDITIONS

**Équipe de travail** : Formée de quatre professionnelles, l'équipe de développement local et régional assure l'accompagnement des communautés sur tout ce qui touche l'amélioration de la qualité de vie sur notre territoire. Travail en collaboration, entraide et plaisir sont au rendez-vous ! Relevant du CA de la SDEG et de la conseillère en développement local et régional, la personne choisie travaillera en étroite collaboration avec l'agente de développement loisir déjà en poste et sera soutenue par l'équipe tout au long de la réalisation du plan d'actions.

**Lieu de travail** : Bureau situé en plein cœur de la Ville de Lac-Mégantic, près du lac et de tous les services, comprenant une borne de recharge et des espaces communs dont une terrasse extérieure pour le dîner avec vue sur la rivière Chaudière.

**Horaire et conciliation** : Contrat renouvelable à 4 jours ou 28 heures par semaine, quelquefois de soir selon les besoins, avec possibilité de faire du télétravail jusqu'à 2 jours par semaine.

**Salaire, congés et vacances** : Salaire et avantages sociaux à déterminer selon l'échelle salariale en vigueur, horaire d'été (congé les vendredis après-midi pour profiter de la vie), vacances annuelles en juillet et durant la période des Fêtes, plusieurs congés.

**Déplacements** : La personne embauchée devra pouvoir se déplacer régulièrement sur le territoire de la MRC du Granit et ses frais sont remboursés.

## MANDAT

L'agent.e de développement loisirs aura pour mandat de mettre en œuvre la PSL, notamment en favorisant le travail en collaboration sur les quatre grands enjeux identifiés soit l'humain, l'animation, l'offre et l'espace.

De façon plus spécifique, l'agent.e aura à :

- Effectuer un bilan du développement loisir dans les 20 municipalités du territoire ;
- Coordonner et animer, en collaboration, des tables de concertation et des comités ;
- Organiser une offre de formations et conférences annuelles pour les intervenants en loisir, les bénévoles et les municipalités ;
- Développer des partenariats pour favoriser l'accès au plein air ;
- Rédiger, en collaboration avec l'agente de développement loisir déjà en poste, l'infolettre loisir et le calendrier des événements ;
- Déployer une stratégie de diffusion ;
- Organiser un événement annuel rassembleur de financement pour les loisirs de la MRC ;
- Développer, en concertation, l'offre de loisirs pour les ados et les aînés ;
- Proposer des activités d'initiation sur l'ensemble du territoire pour valoriser les nouvelles tendances en loisir et le plein air ;
- Développer des stratégies pour valoriser l'implication bénévole et la participation citoyenne ;
- Toutes autres tâches liées à la mise en œuvre de la PSL et de son plan d'actions.

## PROFIL, COMPÉTENCES ET EXPÉRIENCES

- Détenir une formation collégiale ou universitaire en lien avec l'emploi (loisirs, récréologie, développement régional, sciences sociales, etc.) ou une expérience jugée équivalente ;
- Avoir une expérience et des connaissances en lien avec les loisirs et le plein air, les processus de concertation, de mobilisation, la participation citoyenne ;
- Démontrer une excellente maîtrise du français (parlé et écrit) ;
- Posséder de l'expérience en animation de groupe, en coordination et gestion de projets (planification, budget, demande de financement, échéancier) ;
- Connaître les enjeux liés au développement des communautés, aux ententes de collaboration, aux infrastructures de loisirs et plein air en milieu rural, à la participation citoyenne ;
- Maîtriser les principaux outils informatiques ;
- Être familier avec le territoire, les organisations de la MRC du Granit et du loisir de l'Estrie.

## QUALITÉS RECHERCHÉES

Leadership, initiative, débrouillardise et autonomie; Capacité à rassembler les forces vives et bon sens des communications; Esprit d'équipe; Dynamisme, excellente capacité d'animation, esprit d'analyse et de synthèse; Rigueur et bon sens de l'organisation; Avoir une facilité à créer et maintenir des relations interpersonnelles.

## POUR POSTULER

Vous souhaitez faire une réelle différence dans le développement du loisir et de la qualité de vie dans la MRC du Granit ? Faites parvenir votre lettre de candidature, accompagnée du curriculum vitae d'ici le 25 novembre 2021, à l'attention de Mme Marlène Bachand, au mbachand@sdegranit.ca. Ne tardez pas, nous évaluerons les candidatures au fur et à mesure qu'elles nous seront acheminées!